

# **PROGRAMME PERMIS B BOITE AUTOMATIQUE**

Le permis B à embrayage automatique ou permis à boîte automatique autorise la conduite de véhicule à boîte de vitesse automatique et/ou manuelle mais avec obligatoirement un embrayage automatique.

Ce type de véhicule permet à un automobiliste de ne pas avoir à passer les vitesses manuellement pendant la conduite.

**Durée :** 13 heures (minimum légal obligatoire)

**Pré-requis :** Avoir minimum 18 ans

- Etre titulaire de l'ASSR 2 ou de l'ASR

## **Programme**

### **Une évaluation de départ**

Le rôle de l'évaluation de départ est de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation

### **Une formation théorique**

Lors de la formation théorique communément appelée formation au « code de la route », l'élève suivra des cours portant sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur celle des bons comportements du conducteur.

Nous détaillons dans un dossier [la formation et l'épreuve du code de la route](#).

### **Une formation pratique**

Les 4 grandes compétences enseignées :

- MAÎTRISER LE MANIEMENT du véhicule dans un trafic faible ou nul
- APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales
- CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique